

PREFECTURE DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

070063

ARRÊTÉ

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon, Préfet de l'Hérault,

- VU le Code du Travail et notamment le titre II du Livre V relatif aux conflits collectifs ;
- VU les articles L 524-1 et suivants, et R 524-14 du Code du Travail relatifs à la médiation ;
- VU le décret n° 85-295 du 22 janvier 1985 conférant aux Préfets le pouvoir d'arrêter les listes régionales de médiateurs ;
- VU les avis émis par les organisations syndicales les plus représentatives d'employeurs et de salariés ;
- SUR proposition de M. le Directeur du travail, Chef du service régional de l'inspection du travail, de l'emploi et de la politique sociale agricoles du Languedoc-Roussillon,

ARRÊTE

Article 1er La liste des médiateurs désignés pour une durée de trois ans dans les professions agricoles pour la région Languedoc-Roussillon est composée comme suit :

M. Jean BERMOND

Magistrat honoraire, 12, rue Sainte Claire 34140 BOUZIGUES

M. Marius CAUNEILLE

Directeur du travail hors classe honoraire, Parc de la Guirlande - Bât. D2 130, impasse Jean Bruller dit Vercors 34000 MONTPELLIER

M. Antonin DALLE

Inspecteur du travail honoraire 14, rue des Cytises 48000 MENDE

M. René DARNIS

Ingénieur Général du Génie Rural honoraire 695, rue Châteaubon 34070 MONTPELLIER

Mme Bertille GENTHIAL

Membre du CESR 8, boulevard Prosper Gervais 34560 POUSSAN

M. Georges GUYONNET

Directeur de l'E.P.L.E.A. 9 bis, rue Louis Fourmaud 34590 MARSILLARGUES

M. Jean TEXIER,

Président de chambre honoraire à la Cour d'Appel de Montpellier Résidence Les Jardins d'Oc - Bât. F - Avenue de la Gaillarde 34000 MONTPELLIER

Mme Mauricette VEYA

Directrice Centre de Gestion Agricole, Retraitée 545, chemin de Paillassonne 30250 SOMMIERES

M. Bernard VAISSIERE

3, chemin de roumingade 11570 PALAJA

Article 2 Le secrétaire général de l'Hérault et le Chef du service régional de l'I.T.E.P.S.A. sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Languedoc-Roussillon.

Fait à Montpellier, le 11 janvier 2007 Le Préfet,

Michel THENAULT